

La feuille de Chou Vert

N°22

Mai
2009

Le journal de la locale **ECOLO** Chastre

IL EST TEMPS DE PASSER DANS LE VERT



Par Hélène
Ryckmans,
n°4 pour les élec-
tions régionales

ECOLO à la Région
et à l'Europe !

Pourquoi est-il si important de voter
ECOLO, dès maintenant ?

Parce qu'ECOLO propose des solu-
tions crédibles aux crises multiples
que nous vivons ces derniers mois.
Nos propositions ne sont pas oppor-
tunistes et nous disons la même
chose depuis longtemps :
Il est important de penser globale-
ment et d'agir localement dès mainte-
nant et pour le long terme. Nous vou-
lons améliorer la solidarité et cons-
truire une économie verte et durable,
en pensant à nos enfants et à nos
petits-enfants.

- Les solutions d'ECOLO sont jus-
tes : ECOLO défend la justice sociale
et l'amélioration de notre qualité de
vie à tous, jeunes et aînés, par des
services de proximité.
- Les solutions d'ECOLO sont dura-
bles : ECOLO prône le développe-
ment économique en optant pour des
choix novateurs et pertinents à long
terme : les filières de construction du-
rable vont générer des milliers d'em-
plois, diminuer la facture énergétique
et protéger le climat.
- Les solutions d'ECOLO sont né-
cessaires : ECOLO veut améliorer
l'offre et le confort des transports pu-
blics, protéger la biodiversité, lutter

contre les pollutions.

Suite en page 2

Participez aux Chastrottes 2009
Inscrivez vous pour le 19 juin !
Votez pour le prix du public avant le 27 juin !
Voir en dernière page

IL EST TEMPS DE PASSER DANS LE VERT!



DES SOLUTIONS
DURABLES

ECOLO

Edito / suite



- Les solutions d'ECOLO sont réalistes : elles ont fait leur preuve là où ECOLO peut peser dans la décision !

Les solutions d'ECOLO sont saines : ECOLO a fait des propositions pour réformer les pratiques politiques, mettre fin au clientélisme, aux cumuls, aux arrangements entre amis. Tout cela sera possible, avec votre vote pour ECOLO.

Avec les Verts au Nord du pays, en Europe et dans le monde, ECOLO porte un projet novateur pour répondre aux défis d'aujourd'hui.

C'est le bon choix à faire, à la Région et à l'Europe, pour sortir de la crise économique et financière dans la bonne direction. Il est temps de passer dans le Vert !

La fontaine St Géry, et le village de Gentinnes



Par Diane Decamps

St Géry, village collé à Gentinnes, recèle aussi beaucoup de lieux humides et marécageux. Si vous

avez l'occasion de suivre la promenade qui vous fait découvrir la fontaine, profitez-en pour vous imprégner de ce sous-bois calme, sauvage et si authentique. Le chemin qui y mène traverse des zones de marais, souvent inclus dans des jardins, bordés de haies vives. En été, quand la chaleur vous pousse à la recherche d'un peu de fraîcheur, profitez de ces lieux à l'ombre de frondaisons généreuses. Pour l'instant, vous serez sans doute désorientés par l'absence des grands peupliers récemment abattus. Les abords de la fontaine sont souvent défigurés par des cannettes laissées là par des visiteurs indéli-cats. Le sentier devrait être sécurisé contre les véhicules à moteur.

Le village de Gentinnes est riche de chemins qui coupent des prairies, courent derrière les maisons, s'infiltrant dans des sous-bois inattendus. Laissez-vous aller au gré de votre fantaisie, pour les emprunter les uns après les autres. Au détour de l'un d'eux, près de la rue Pont d'Arcole, vous pourrez rejoindre l'église de Gentinnes, avec ses fonts baptismaux romans, aux curieux bas-reliefs.

Descendez alors une petite rue piétonne, qui passera entre ruisseau et marais, sur un petit pont, avant de rejoindre la rue principale vers St Géry.

Pour connaître les itinéraires de promenades, n'hésitez pas à solliciter l'Office du tourisme chastrois ou l'association Chastre Biodiversité.



Affichage électoral Mode d'emploi à l'usage des Chastrois

Par Daniel Ryckmans

Puisqu'à chaque élection, des affiches illégales fleurissent au bord des routes et dans nos villages, voici un petit mode d'emploi pour Chastre.

Vous n'avez pas à supporter une affiche électorale non souhaitée sur votre pelouse ou votre terrain ! Une autorisation écrite et préalable doit vous être demandée par la personne qui souhaite y placer une affiche. Si vous êtes locataire, vous devez demander l'autorisation au propriétaire avant de mettre ou de laisser mettre une affiche électorale. Ne vous laissez pas intimider, c'est la loi qui doit être respectée...

Aucune affiche ne peut être posée sur les panneaux d'affichage culturel ou réservé aux annonces légales (ce sont les panneaux métalliques et ceux en bois placés près des églises).

Bref, les seuls panneaux où les affiches sont autorisées sont les panneaux spécifiques placés durant la campagne électorale et balisés pour éviter les collages et surcollages.

Après avoir dit en octobre 2006 « qu'il ferait toujours ainsi », notre maire, pourtant bien censé connaître la loi et surtout la faire respecter, semble revenu à de meilleures dispositions ; il a annoncé en mars 2009 qu'il avait « mal compris les directives »... Pour éviter toute tension, nous lui avons posé la question lors du conseil communal du 28 avril 2009. Claude Jossart nous a dit que les règles seraient respectées, et que nous ne trouverions plus de panneaux électoraux devant les bureaux de vote.

Nous savons aussi que ce n'est pas l'affichage électoral qui va décider de votre choix politique : ce sont nos idées et votre volonté de changement, pour porter un nouveau projet politique avec ECOLO !

Le texte complet de l'arrêté de police de la gouverneure peut être trouvé sur le site d'ECOLO Chastre: <http://chastre.ecolo.be>



Chastre « commune sans OGM » Tragi-comédie en 3 actes

Par Andrée Debauche

Acte 1 : Le Collège (à l'instigation de l'échevin CDH ?) a mis à l'ordre du jour du Conseil communal du 28 avril la motion « communes sans OGM ». Cette motion relaie une proposition du ministre wallon de l'Environnement et de l'Agriculture, Benoît Lutgen (CDH), proposition faite aux communes wallonnes de se déclarer « communes sans OGM ». C'est-à-dire de ne pas planter d'OGM sur leur territoire et de veiller à ce que les collectivités (écoles, crèches, CPAS...) n'utilisent pas de produits contenant des OGM, mais bien des produits issus de l'agriculture traditionnelle ou biologique.

Acte 2 : Coup de théâtre... Au début du Conseil, le Bourgmestre demande la suppression du point sur la motion OGM. Pourquoi ? Comme dans les tragédies grecques, une sorte de « deus ex machina » a changé le cours des choses. M. Jossart a rencontré lors de la soirée Télévie du 25 avril M. Arsène Burny, ardent défenseur des OGM. Celui-ci l'aurait dissuadé de mettre ce point à l'ordre du jour et de déclarer Chastre « commune sans OGM ».

Acte 3 : La majorité unanime vote, quel paradoxe, pour le retrait de sa propre motion, contre la minorité ECOLO.

Quel triste spectacle qui témoigne du manque de cohérence et de conviction des acteurs de la majorité !

En attendant, la majorité a oublié que les OGM alimentaires font planer une menace sur les générations suivantes, menace sanitaire et menace pour la biodiversité. Les OGM ne sont pas nécessaires, pas souhaités par les consommateurs, ils coûtent cher aux agriculteurs et les rendent dépendants de grandes multinationales qui recherchent surtout le profit, et non le bien-être et la santé des habitants de notre planète. ECOLO ne nie bien sûr pas l'utilité du génie génétique en médecine, ni la possibilité de cultiver des OGM en milieu confiné, ce qui se fait déjà dans des laboratoires. La motion proposée par M. Lutgen visait bien les OGM « alimentaires » et avait pour but d'éviter la dissémination d'OGM dans la nature, ce qui causerait une pollution irréversible, la disparition à court terme en Belgique de l'agriculture biologique et l'augmentation des coûts d'exploitation en agriculture conventionnelle.

IL EST TEMPS DE PASSER DANS LE VERT!

ecolo DES SOLUTIONS DURABLES

Notre société est au carrefour de toutes les crises, financière et économique, mais aussi sociale et environnementale. Dans ce contexte, **Ecolo** est plus que jamais **porteur de solutions**. Au « chacun pour soi », au gaspillage des ressources naturelles, à la vision de court terme, nous préférons la **solidarité**, la **sauvegarde de l'environnement** et la prise en compte des **générations futures**.

Pour **sortir de la crise** et rendre l'espoir, Ecolo a retroussé ses manches avec les partenaires sociaux, les associations, les experts, les citoyennes et les citoyens qui, comme nous, veulent apporter des **solutions ambitieuses, crédibles et durables** aux défis d'aujourd'hui. Résultat : des centaines de propositions.

Avec votre soutien, nous les porterons et les concrétiserons, dès le lendemain des élections, à la Région wallonne, à la Communauté française, mais aussi au niveau européen, avec nos amis **Verts de tous les pays**.

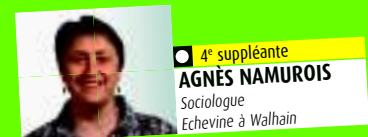
Votez Ecolo le 7 juin, parce qu'ici, en Europe et dans le monde, il est temps de passer dans le Vert !



Merci de votre confiance.

Nos 10 priorités

- 1 Promouvoir les énergies renouvelables et isoler les bâtiments pour alléger la facture et protéger le climat.
- 2 Améliorer l'offre et le confort des transports publics, à des prix raisonnables.
- 3 Protéger la biodiversité et lutter contre toutes les pollutions pour améliorer l'environnement et la santé et garantir une alimentation de qualité à un prix accessible pour chacun.
- 4 Créer des milliers d'emplois grâce à l'économie verte, en soutenant les PME et TPE dans la modernisation et le développement de filières vertes et en investissant dans la recherche.
- 5 Développer les services de proximité pour répondre aux besoins de chacun, notamment des aînés.
- 6 Investir massivement dans des logements publics de qualité, énergétiquement efficaces.
- 7 Rendre confiance aux acteurs de l'école en soutenant les enseignants et en accroissant la solidarité entre les écoles pour que celles-ci deviennent toutes attractives.
- 8 Former à des métiers d'avenir, grâce à la revalorisation des filières techniques et professionnelles.
- 9 Augmenter l'offre d'accueil des enfants.
- 10 Mettre en œuvre un plan de réformes fondamentales de l'éthique politique, mettre fin au clientélisme, aux cumuls et aux petits arrangements entre amis.



Les candidat(e)s Ecolo du Brabant wallon sur la liste Région

EFFECTIF(VE)S

- 1^{er} Marcel **CHERON**
- 2^e Marianne **SAENEN**
- 3^e Jean-Yves **SALIEZ**
- 4^e Hélène **RYCKMANS**
- 5^e Bruno **PONCHAU**
- 6^e Claire **HUGON**
- 7^e Isabelle **HINDERYCKX**
- 8^e Alain **TRUSSART**

SUPLÉANT(E)S

- 1^{er} Thierry **MEUNIER**
- 2^e Géraldine **MARTIN**
- 3^e Roland **VANSEVEREN**
- 4^e Agnès **NAMUROIS**
- 5^e Cherif **HAMDIS**
- 6^e Rachel **HEYMANS**
- 7^e Kira **RAHIR**
- 8^e Jean-Luc **ROLAND**

ecolo.bw@ecolo.be

www.brabant-wallon.regionale.ecolo.be

Le programme complet
est disponible sur
www.ecolo.be

ou sur demande à
Ecolo Brabant wallon
6/201 rue Charlemagne
1348 Louvain-la-Neuve
010/45 44 90

EUROPE

L'Europe, ce ne sont pas que des décisions pour très loin, pour demain ou après-demain.

L'Europe prend des décisions qui concernent notre quotidien, de la possibilité de fermer de nombreux bureaux de poste à la suppression de lignes de chemin de fer en passant par l'autorisation de mettre des OGM en culture, la liste des centaines de produits chimiques qui seront mis sur le marché, le choix de modèles agricoles centrés sur la productivité et pas la qualité...

Qui tente d'empêcher le démantèlement du service public ? Qui lutte pour développer les transports en commun ? Qui résiste à ces décisions à court terme car elles menacent notre santé comme l'a fait l'amiante pendant des années ? Qui soutient une agriculture de qualité

qui fait vivre les producteurs et les rapprochent des consommateurs ?

Ce sont les Verts au Parlement européen, les Belges comme les autres. L'avantage c'est qu'ils disent, font et votent la même chose à tous les niveaux.

Leur faire confiance, c'est cohérent, c'est évident.

Nos candidat(e)s à l'Europe

1^{er} tête de liste
Isabelle DURANT

2^e effectif
Philippe LAMBERTS



DES SOLUTIONS DURABLES **ecolo**

Choix de société

A crise énergétique, solution énergétique !



Par Charles Lemaire

En 1973, la guerre du Kip-pour provoquait le premier choc pétrolier, beaucoup d'entre nous s'en souviennent encore. Crise, pas catastrophe ! Conséquences : les voitures sont devenues moins gourmandes ; on a commencé alors à isoler les maisons ; mais aussi... de nombreux pays ont fait le choix du nucléaire...

Les années 2000, avec l'influence grandissante des écologistes, de même que le traumatisme de l'accident de Tchernobyl (1986), marquent un tournant. Des gouvernements optent – plus ou moins fermement – pour la sortie du nucléaire. Le débat sur les énergies est définitivement d'actualité. Les travaux du GIEC, sur le réchauffement climatique, lui donnent une acuité d'autant plus grande. Moins de nucléaire, c'est plus de gaz à effet de serre, disent certains.

La crise économique actuelle ne change pas fondamentalement la donne. Elle augmente seulement l'intensité de la question, de même que le ferait un mètre d'eau dans les rues d'Ostende ou d'Amsterdam pour le débat sur le réchauffement climatique.

Il semble pourtant que certains aient encore du mal à se mettre au travail de manière globale et cohérente pour un bien commun et durable. Et pour ne citer que quelques exemples...

En Belgique, le nucléaire n'est vraiment pas synonyme de transparence. Il a

conservé de ses origines militaires une culture du secret incompatible avec la démocratie... et l'économie ! La présidente du CDH, Joëlle Milquet, a définitivement décrété que sans le nucléaire il était impossible de remplir nos engagements internationaux... et a un jour prétendu, sur les ondes de la RTBF, que les déchets radioactifs ne sont pas un problème !

Malgré les recommandations d'ECOLO, le gouvernement wallon (PS, CDH) nous concocte en 2005 un plan Marshall de lutte contre la crise qui oublie, dans l'établissement des pôles d'excellence – et donc de l'attribution de subsides –, l'efficacité énergétique et l'amélioration des bâtiments. Surprise, oh surprise, alors qu'ECOLO grignote l'avance du PS et dépasse le CDH dans les sondages, une version 2.0 du même plan, bien opportunément annoncée avant les élections, se concentre sur cet objectif ! En 2009, il devient subitement crucial d'inscrire « la Wallonie dans la révolution énergétique ».

Partout où un projet de parc éolien apparaît surgissent certains opposants très organisés qui diffusent – à côté d'arguments tout à fait respectables et intelligents – les rumeurs les plus folles et ridicules. Quels intérêts défendent-ils et quel monde nous préparent-ils ? Depuis début 2009, sous le couvert du Forum nucléaire belge, le lobby nucléaire envahit tant l'espace public que de nombreux médias. Le coût de cette campagne de propagande est évalué à deux millions d'euros. Pourtant, ce « forum » si mal nommé ne permet vraiment pas de peser le pour et le contre ! Et tout à fait localement ? Avez-vous remarqué que les CPAS et d'autres pouvoirs publics sont amenés à distribuer

des primes de chauffage et autres chèques mazout, alors qu'il faudrait profiter de la crise pour réduire la consommation par des primes aux économies ou par une vraie guidance énergétique ? Que les logements sociaux sont le plus souvent des gouffres à énergie sans que des politiques ambitieuses ne viennent y remédier ?

Face à ces contradictions, Ecolo ne cesse de maintenir ses principes : penser globalement, durablement, et agir localement ; articuler environnement, économie et social.

Ecolo propose à chacun...

- d'adopter une union nationale pour le climat.
- de valoriser l'énorme potentiel en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.
- de maximiser les énergies vertes, renouvelables, pour valoriser leur potentiel avec la plus grande efficacité possible et pour maîtriser ces nouvelles technologies.
- de l'aider à repenser en profondeur sa consommation d'énergie.
- d'organiser une tarification de l'énergie accessible et mieux contrôlée.
- de limiter les impacts environnementaux du secteur en augmentant l'efficacité énergétique et la durabilité.
- de mondialiser la lutte contre le réchauffement du climat.

Ces prochains jours, il y aura bien du vert dans l'orange, le bleu et le rouge des autres partis. Vous avez malheureusement pu constater ce qu'ils en ont fait lors de la dernière législature... Il est temps de passer dans le vert !



Replantons indigène !

Par Thierry Henkart

Cet hiver a été plus rigoureux que d'habitude. A Chastre, de nombreuses haies en laurier-cerise n'ont pas résisté et déparent, avec leurs feuilles brunes brûlées, des ensembles auparavant verdoyants. Cet arbuste n'est pas très résistant au gel, ce

qui s'explique aisément si l'on sait qu'il est originaire d'Asie Mineure et préfère les climats méditerranéens.

Ne serait-ce pas l'occasion, si vous comptez replanter, plutôt que de reprendre la même espèce, de réaliser des haies en espèces indigènes ? Mieux adaptées à nos régions, elles participent également à la biodiversité en créant de vrais corridors biologiques (favorisant insectes et oiseaux), alors que le laurier-cerise tue presque toute vie autour de lui : il est en effet extrêmement toxique ! Toutes ses parties contiennent de l'acide cyanhydrique (cyanure) ; les entomologistes utilisent même ses feuilles pour tuer les insectes sans les abîmer. Des accidents avec de jeunes enfants sont à déplorer chaque année. A éviter !

Quelles sont alors ces espèces indigènes que vous allez utiliser ? Là, vous avez vraiment le choix, suivant vos goûts et affinités, et ce que vous voulez faire de votre haie : aubépine, charme, cornouiller, bourdaine, buis, érable, genêt, houx, noisetier, prunellier, troène, épine-vinette, fusain, groseillier, églantier, sureau, viorne, frêne, sorbier, aulne, hêtre, chêne, tilleul, saule.

La plantation d'une telle haie est d'ailleurs la seule permise dans le cadre d'un nouveau permis d'urbanisme.

Pour vous aider à vous y retrouver : une petite brochure téléchargeable : Planter une haie - Guide conseils sur <http://www.brabantwallon.be/documents/environnement/guideconseil.pdf>

Elections: Comment voter par procuration ?

En Belgique, le vote est non seulement un droit, mais également un devoir. Si vous êtes dans l'impossibilité de voter, vous pouvez toujours demander à un autre électeur, de votre choix (de confiance bien sûr), de voter Ecolo pour vous (article 147bis du Code électoral). Comment faire ? Il suffit de compléter et de signer, conjointement avec votre mandataire, le formulaire de procuration (que vous pouvez télécharger sur <http://chastre.ecolo.be/2009/elections/regionales.html>), et d'y joindre le certificat ou attestation justifiant de votre incapacité de voter. Ceci peut se faire jusqu'au jour du vote à midi (la veille pour un séjour à l'étranger).

Bulletin de vote pour les Chastrottes (prix de la population)

Un seul original par famille – à déposer avant le vendredi 26 juin à minuit dans une des boîtes aux lettres ci-dessous :

Blanmont : Langerome - route Provinciale, 45

Chastre : Ryckmans-Gilot - av du Castillon, 20

Cortil-Noirmont : Watteyne - Try des rudes, 54

St Géry –Gentignes : Reybroeck - rue Pont d'Arcole, 138

Villeroux : Smolders - rue du Village 33

Je vote pour la Chastrotte (bien la décrire) :

située à (numéro rue et village) :

parce que (beauté, originalité, humour, thème, mise en scène, résistance) :

Comme en 2008, soyez nombreux à fêter l'arrivée de l'été avec ECOLO et ses « Chastrottes » !

Le 21 juin, nous fêterons le premier jour de l'été... avec un concours de Chastrottes dans les rues de l'entité ! Une exposition à ciel ouvert et pour tous.

Des Chastrottes, mais qu'est-ce donc que cela ?

Les Chastrottes (contraction de « Chastre » et de « marottes ») sont de sympathiques marottes (ou « poupées » ou « épouvantails ») fabriquées principalement avec des matériaux de récupération.

Participez ! En réalisant une Chastrotte...

Tous les habitants de Chastre, qui souhaitent s'amuser avec nous, peuvent participer (maximum 2 Chastrottes par adresse). Inscrivez vous avant le 19 juin 2009 par téléphone au 010.65.97.05 ou par mail : daniel.ryckmans@scarlet.be

Chaque Chastrotte doit recevoir un nom qui sera communiqué lors de l'inscription.

Les Chastrottes mesureront entre 1 et 2 m. Elles seront principalement fabriquées avec des matériaux naturels ou de récupération : en vieux bois, avec de la paille, avec de vieilles ferrailles, à partir de vêtements et de tissus usagés, etc.

Pratiquement, vous exposerez vos Chastrottes du vendredi 19 au vendredi 26 juin devant chez vous, de manière visible de la rue.

Deux prix seront décernés sur base de : la beauté, l'originalité, l'humour, le thème choisi, la mise en scène de la Chastrotte dans son environnement, sa résistance aux intempéries !

... ou en votant pour une Chastrotte !

Une Chastrotte sera élue par tous les lecteurs de la Feuille de Chou Vert. Tous les habitants de Chastre pourront exprimer leur vote pour la Chastrotte de leur choix, au moyen du bulletin ci dessus, avant le 26 juin à minuit.

Une autre Chastrotte sera choisie par un jury constitué par les organisateurs, composés de trois enfants et trois adultes de Chastre. Ce jury passera dans les rues pour découvrir les plus belles Chastrottes de l'entité.

Prix de la population : 75 euros en bons d'achats pour des produits bio et équitables auprès de commerçants locaux

Prix de la locale ECOLO Chastre : un prix surprise d'une valeur de 125€ !

Une manière de passer un bon moment à bricoler avec vos enfants, avec vos amis ou vos voisins et d'exposer vos réalisations aux regards des passants dans la rue.

Toutes les Chastrottes seront visibles sur le site des chastrottes-2009

**Règlement complet sur le site <http://chastrottes-2009.blogspot.com>
et les photos des participants et lauréats de 2008 sur <http://chastrottes-2008.blogspot.com>.**



CHOU BLANC (de fumée) au secrétaire communal, qui n'a pas saisi l'opportunité de la migration de l'administration communale vers ses nouveaux bâtiments pour la déclarer zone non-fumeurs, comme le veut la loi, mais qui s'est empressé de transformer son nouveau bureau ainsi que le réfectoire/salle de réunions en fumoirs, au mépris de toute législation.



DISTRIBUTION DES CHOUX

CHOU BLEU A POIS ORANGES (génétiquement manipulé) pour le bourgmestre et sa valse hésitation, peut-être due à la consommation abusive d'organismes génétiquement modifiés. Proposant un jour au vote du conseil commu-

nal une motion (d'inspiration CDH) pour une commune sans OGM. La retirant le lendemain sous prétexte d'avis so-disant éclairé d'un des avocats de ces mêmes OGM.



CHOU VERT aux enseignants de l'école de Cortil qui créent avec leurs élèves un jardin didactique, en espérant qu'il soit aussi bio !

Conseillers Communaux

Hélène Ryckmans
(081/61.34.58)
Andrée Debauche
(010/65.68.98)
Thierry Henkart
(010/65.06.14)

Conseillers CPAS

Jacqueline Colot
(010/65.92.99)
Christian Langerome
(010/65.16.67)

ECOLO.chastre@gmail.com

CCATM:

Jacques Reybroeck
(071/87.89.50)
Catherine Brusselmans
(081/60.05.94)

<http://chastre.ECOLO.be>

ALE:

Michel Geerts
(010/65.60.55)

Editeur responsable :
Jacqueline COLOT
Sentier de la fête, 4, Chastre